



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aux représentants des médias

Madame,
Monsieur,

Les responsables politiques et techniques des directions de l'Urbanisme de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont présenté avec enthousiasme les deux projets lauréats du concours Europan 10 pour les Jeunes-Rives et les Cornes Morel. Les qualités des sites ont pu être développées grâce au concours d'architecture et d'urbanisme européen. Le Canton et Europan-Suisse ont, pour leur part, annoncé le Forum européen des Idées et des Résultats qui aura lieu à Neuchâtel les 28 et 29 mai 2010 sur les Jeunes-Rives, organisé en partenariat avec Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Le président d'Europan suisse, Rodolphe Luscher, architecte-urbaniste, a rappelé l'importance du concours Europan pour les jeunes architectes, leur permettant par ce biais d'accéder à la commande publique. En Suisse, 158 équipes ont rendu un projet, provenant de 21 pays différents. Les sites du Canton de Neuchâtel, avec 36 projets pour La Chaux-de-fonds et 34 projets pour Neuchâtel, ont connu le plus grand succès des cinq sites en lice. Il a également relevé l'importance au niveau européen pour la Suisse en général et le Canton de Neuchâtel en particulier de recevoir le Forum européen des Idées et des Résultats en 2010.

Dominique Bourquin, aménagiste cantonal, a expliqué pourquoi le Canton de Neuchâtel, par le biais de son Service d'aménagement du territoire, entend promouvoir l'organisation de concours d'urbanisme en tant qu'instrument de production et de

planification. Il s'est fait le relais d' Europan auprès des trois villes et a ensuite participé financièrement et techniquement à la mise sur pied des concours.

Dans la prolongation de cette collaboration, les Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ainsi que le Canton organisent en partenariat le Forum européen des Idées et des Résultats, manifestation finale de la session d' Europan 10. A cette occasion, les lauréats et les représentants politiques et techniques de plus de 60 villes européennes, convergeront vers Neuchâtel pour y débattre d'urbanisme et découvrir les trois villes. La manifestation se tiendra du 28 au 29 mai 2010 dans les locaux de l'Université et sur le site des Jeunes-Rives, sous le chapiteau de Festi'Neuch. Dans ce cadre, l'ensemble des projets primés des sites suisses feront l'objet d'une exposition ouverte au public.

Concernant La Chaux-de-Fonds, Laurent Kurth, Conseiller communal directeur de l'Urbanisme et Denis Clerc, architecte communal, estiment qu'il faut construire à la limite de la ville mais construire aussi à l'entrée de la ville. Le thème, qui a été soumis aux concurrents du concours Europan 10, est à la fois celui du logement dans la métropole horlogère bâtie à 1000 mètres d'altitude et celui du développement et de la reconversion urbaine de la partie est de la ville.

A la limite sud-est de la ville, aux Cornes Morel, à l'extrémité d'Esplanade, le projet "Remonte Pente" résout de manière pertinente et élégante la transition entre ville et nature, caractéristique essentielle et précieuse du tissu urbain de La Chaux-de-Fonds. Il donne des réponses judicieuses à la morphologie du site, à son orientation et respecte le programme demandant des logements de qualité dans un contexte urbanistique et environnemental particulier. Accrochés le long d'un "rocher" gravissant la pente, abritant les accès, les circulations et les parkings, 32 "plots" contiennent 68 logements individuels et collectifs.

L'urbanisme horloger, reconnu d'intérêt patrimonial mondial, est la base fondamentale de la structure urbaine de la ville. Il s'agit non seulement de le préserver mais aussi de le faire vivre en apportant les conditions nécessaires et utiles à son développement. Le projet des Cornes Morel s'inscrit dans ce contexte, en harmonie avec l'histoire, et en initiateur de l'avenir pour la partie est de la cité.

« Tourner la page et regarder vers l'avenir ! » : c'est par ces mots que Olivier Arni, Conseiller communal directeur de l'Environnement de Neuchâtel, a donné le ton. Face aux Alpes, idéalement situées entre le Jura et le lac de Neuchâtel, les Jeunes-Rives possèdent un potentiel extraordinaire.

Après des années de tergiversations et de polémiques, la proclamation des résultats du concours Europan marque en effet une étape importante, soit le début du processus qui conduira la Ville au réaménagement des Jeunes-Rives. Le Conseil communal va travailler en étroite collaboration avec le Conseil général, par sa commission des ports et rives. La population sera aussi régulièrement informée.

« L'enjeu est important : nous avons la responsabilité de construire un projet qui réponde aux attentes de la population », a déclaré Olivier Arni, qui souhaite également que le projet suscite une adhésion la plus grande possible. La population

neuchâteloise est attachée à ses rives et il est fondamental d'en prendre soin, dans l'esprit d'un développement durable. Les Jeunes-Rives représentent un espace privilégié au cœur de la ville. C'est un grand jardin urbain pour l'ensemble de la population. « Par le dialogue et l'existence d'une volonté commune, il faudra écrire ensemble un nouveau chapitre de l'histoire des Jeunes-Rives ! ».

Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal, et Fabien Coquillat, architecte communal adjoint, ont présenté le projet lauréat, le processus qui conduira à la réalisation et le site internet www.jeunes-rives.ch. Ce dernier sera accessible dès le 6 février. Le projet lauréat « Ring » propose la réalisation d'une promenade ceinturant les Jeunes-Rives, et permettant d'en faire un véritable parc urbain. Par ce geste, le projet révèle et souligne les qualités de l'espace ouvert actuel, tout en conservant les arbres anciens et en développant la plage. Les petits modules qui s'accrochent à l'anneau permettent d'abriter de multiples utilisations liées au site. Le stationnement est reporté de part et d'autre du parc urbain : d'une part à l'ouest dans le secteur de la place du Port, d'autre part à l'est de l'Université, permettant à celle-ci d'avoir une extension au-dessus du nouveau parking. Le concept propose également la densification d'un bâtiment existant place Numa-Droz afin de développer l'offre des activités centrales de la ville, tout en créant un nouveau repère urbain répondant spatialement au nouveau bâtiment de l'Université. Les auteurs du projet, le bureau Frundgallina de Neuchâtel, concluent : « Enjeu important pour la ville, la régénération de ce site devra apporter des réponses à des besoins actuels (plage, parking, animations), mais aussi rétablir un lien et un nouveau rapport entre la ville et son lac. La stratégie développée donnera les outils nécessaires au développement de la partie basse de Neuchâtel et de ses rives ».

Nous vous remercions de votre attention.

Neuchâtel, le 4 février 2010

Renseignements complémentaires:

Olivier Arni, Conseiller communal, directeur de l'Environnement de la Ville de Neuchâtel, ☎ 032 717 76 02, e-mail: olivier.arni@ne.ch

Laurent Kurth, Conseiller communal, directeur de l'Urbanisme de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ☎ 032 967 62 20, e-mail : laurent.kurth@ne.ch.

Dominique Bourquin, aménagiste cantonal, ☎ 032 889 47 45, e-mail : dominique.bourquin@ne.ch.

Rodolphe Luscher, Président European Suisse, ☎ 021 616 63 93, e-mail : contact@european.ch.

Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal de la Ville de Neuchâtel, ☎ 032 717 76 60, e-mail : olivier.neuhaus@ne.ch.

Fabien Coquillat, architecte communal adjoint de la Ville de Neuchâtel, ☎ 032 717 76 60, e-mail : fabien.coquillat@ne.ch.

Denis Clerc, architecte communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ☎ 967 64 07, e-mail : denis.clerc@ne.ch.